



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5327

Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité départemental du Rhône -
Métropole de Lyon de tennis, pour l'organisation de la 5e édition du tournoi de tennis "Open
Sopra Steria" de Lyon, du 8 au 14 juin 2020

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5327 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE - METROPOLE DE LYON DE TENNIS, POUR L'ORGANISATION DE LA 5E EDITION DU TOURNOI DE TENNIS "OPEN SOPRA STERIA" DE LYON, DU 8 AU 14 JUIN 2020 (DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité départemental du Rhône - Métropole de Lyon de tennis organise la 5^e édition du tournoi de tennis « Open Sopra Steria » de Lyon, du 8 au 14 juin 2020. Cette compétition se déroulera au tennis club de Lyon à Villeurbanne.

Cette association a pour objet de favoriser la pratique et la promotion du tennis, sous le contrôle de la Ligue du Lyonnais de tennis et d'assurer de bonnes relations entre les associations qui la composent.

Plus de 22 000 spectateurs étaient présents durant l'édition 2019 de l'« Open Sopra Steria » de Lyon.

Ce rendez-vous sportif aura lieu au tennis club de Lyon, qui possède un court central de 1 400 places utilisé pour l'occasion. Plus de 20 000 spectateurs sont à nouveau attendus sur toute la semaine du tournoi.

En 2019, l'« Open Sopra Steria » a accédé à une catégorie supérieure. L'épreuve intègre désormais les ATP Challenger 100, offrant ainsi une meilleure dotation aux joueurs. 48 joueurs de simple classés dans le tableau final entre la 50^e et la 200^e place au classement mondial, et 16 équipes de double seront en compétition.

En parallèle de la compétition officielle, des animations seront organisées sur toute la semaine à l'intérieur d'un village. Un accueil sera réservé aux scolaires ainsi qu'aux enfants des écoles de tennis de la Métropole de Lyon. Des joueurs de tennis en fauteuil seront mis à l'honneur.

Les objectifs du Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de tennis sont :

- d'assurer le développement de la pratique du tennis ;
- de promouvoir le tennis de haut niveau en offrant un tournoi qui servira de tremplin pour les jeunes joueurs ;
- de devenir la référence des tournois challengers en Europe ;
- d'offrir aux Lyonnais un spectacle de qualité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- de pérenniser l'organisation d'un tournoi de tennis de haut niveau dans le calendrier événementiel à Lyon ;
- d'ouvrir au plus grand nombre une compétition de qualité ;

- de proposer un rendez-vous destiné à s'intégrer dans le circuit à la fois régional, national et européen.

En 2019, le Comité départemental du Rhône - Métropole de Lyon de tennis a reçu une subvention de 15 000 euros pour la 4^e édition de « Open Sopra Steria » de Lyon par délibération n° 2020/5327 du 20 mai 2019.

Cette année, le Comité départemental du Rhône - Métropole de Lyon de tennis sollicite une subvention de 25 000 euros pour l'organisation de cet événement. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 925 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, sur le plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros au Comité départemental du Rhône - Métropole de Lyon de tennis.

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 15 000 euros est allouée au Comité départemental du Rhône - Métropole de Lyon de tennis pour l'organisation de l' « Open Sopra Steria de Lyon », du 8 au 14 juin 2020.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT